

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 1 décembre 2014 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Joann McBrine, conseillère #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cedric Briggs, conseiller #6
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 NOVEMBRE 2014
- 3.2. RÉUNION EXTRAORDINAIRE TENUE LE 13 NOVEMBRE 2014
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. AVIS DE MOTION VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2014
7. ADMINISTRATION
- 7.1. DEMANDE DE SUBVENTION DU TOUR DES ARTS
- 7.2. DEMANDE QUE LE TERRITOIRE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI JOIGNE LA RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ESTRIE
- 7.3. AVIS DE MOTION VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT #291 CONCERNANT LES ADRESSES CIVIQUES
- 7.4. RÉOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LA COUR MUNICIPALE DE WATERLOO
- 7.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT #334-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #334-2012 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS AINSI QU'UNE ALLOCATION DE DÉPENSES
- 7.6. RÉOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE ENTRE M. PAUL HÉBERT ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR SA PROPRIÉTÉ AU 87 GLEN, BOLTON-OUEST
- 7.7. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. ALAIN CLAIR, M. PIERRE CLAIR ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. PIERRE CLAIR SUR LE CHEMIN SUMMIT, BOLTON-OUEST
- 7.8. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. PHIL O'BRIEN, M. GEORGE WOODARD ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. O'BRIEN AU 338 CHEMIN BRILL, BOLTON-OUEST
- 7.9. TRAVAUX POUR REMPLACER LES SOLINS DE L'HÔTEL DE VILLE QUI CAUSE UNE INFILTRATION D'EAU
- 7.10. TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES IMPAYÉS 2015
- 7.11. AUGMENTATION DE LA LIMITE DE LA CARTE MASTERCARD
- 7.12. RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE DES EMPLOYÉS
- 7.13. ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE EN CAS DE MESURE D'URGENCE
- 7.14. ENTENTE AVEC PLANITAXE POUR UNE ANALYSE DES RÉCLAMATIONS DE TPS ET TVQ
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE
9. INCENDIE
10. VARIA

11. COMPTES À PAYER

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#125-1214 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL

3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 NOVEMBRE 2014

#126-1214 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 novembre 2014 soit adopté.

3.2. RÉUNION EXTRAORDINAIRE TENUE LE 13 NOVEMBRE 2014

#127-1214 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2014 soit adopté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 19 personnes

5. URBANISME

**5.1. AVIS DE MOTION VISANT À INTÉGRER LES ÎLOTS
DÉSTRUCTURÉS DANS LES RÈGLEMENTS D'URBANISMES**

A.M. AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la conseillère MCBRINE pour intégrer les îlots déstructurés dans les règlements d'urbanismes.

6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2014

3 permis ou certificats d'autorisation ont été émis en novembre 2014 pour une valeur de 34 500\$.

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

7. ADMINISTRATION

7.1. DEMANDE DE SUBVENTION DU TOUR DES ARTS

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a reçu une demande de subvention de 500\$ de la part du Tour des Arts;

CONSIDÉRANT le nombre important d'artistes dans la municipalité;

CONSIDÉRANT que le Tour des Arts est une organisation à but lucratif;

#128-1214

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest octroie une subvention de 250\$ au Tour des Arts.

7.2. DEMANDE QUE LE TERRITOIRE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI JOIGNE LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ESTRIE

CONSIDÉRANT que le projet de loi 10 – Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, vise, notamment, la fusion du Centre de santé et de services sociaux la Pommeraie aux autres établissements de la région sociosanitaire de la Montérégie;

CONSIDÉRANT que le CSSS La Pommeraie et, en particulier, l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins ont une notoriété d'excellence à l'échelle Canadienne;

CONSIDÉRANT que le CSSS La Pommeraie a développé des relations étroites de collaboration avec la communauté;

CONSIDÉRANT que l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins dessert une population anglophone importante s'étendant vers l'est et le nord-est bien au-delà des limites de la MRC Brome-Missisquoi et que l'attachement profond des anglophones à leur hôpital se traduit par une implication exceptionnelle dans le soutien bénévole et dans les contributions financières importantes à la Fondation BMP;

CONSIDÉRANT que la clientèle du CSSS La Pommeraie est déjà desservie pour plusieurs services par le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi a beaucoup d'affinités avec L'Estrie et est déjà desservie par certains services de cette région (Tourisme, Sécurité publique, Éducation (volet anglophone));

#129-1214

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la MRC Brome-Missisquoi demande au Ministre de la Santé et des

Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette, que l'ensemble du territoire de la MRC Brome-Missisquoi soit desservi par le « Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke ».

QUE la présente soit acheminée également à Monsieur Pierre Paradis, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Ministre responsable de la région de l'Estrie et député de Brome-Missisquoi et à Monsieur Michel Lafrance, président du conseil d'administration du CSSS La Pommeraie.

QUE la présente soit acheminée aux 21 municipalités de la MRC Brome-Missisquoi pour appui.

7.3. AVIS DE MOTION VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT #291 CONCERNANT LES ADRESSES CIVIQUES

A.M. AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par le conseiller DROLET pour modifier le règlement #291 concernant les adresses.

7.4. RÉOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LA COUR MUNICIPALE DE WATERLOO

#130-1214 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le conseiller Drolet soit nommé comme représentant de la Municipalité de Bolton-Ouest à la Cour de Waterloo.

7.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT #334-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #334-2012 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS AINSI QU'UNE ALLOCATION DE DÉPENSES

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 3 novembre 2014 afin d'adopter un règlement lequel indexe le salaire des membres du Conseil municipal;

#131-1214 EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le règlement #334-2014 soit adopté & qu'il soit présentement statué que:

ARTICLE 1:
Le préambule fait partie du présent règlement.

ARTICLE 2 :
L'article 1 est remplacé par ce qui suit :

ARTICLE 1

À partir du 1er janvier 2015, une rémunération annuelle de six mille quatre cent soixante-douze dollars (\$6,472) plus une allocation de dépense de trois mille deux cent trente-six (\$3,236) soit accordée au maire de la Municipalité de Bolton-Ouest et une rémunération de deux mille cent cinquante-six (\$2,156) plus une allocation de mille soixante-dix-huit (\$1,078) soit accordée à chacun des conseillers de ladite municipalité :

	Salaire	Allocation	Total
Maire	6 472 \$	3 236 \$	9 708 \$
Conseiller	2 156 \$	1 078 \$	3 234 \$

Ces montants sont indexés à chaque année selon l'indice des prix à la consommation fourni par Statistique Canada au mois de septembre de la même année pour une période de douze mois.

ARTICLE 5 :

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

7.6. RÉOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE ENTRE M. PAUL HÉBERT ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR SA PROPRIÉTÉ AU 87 GLEN, BOLTON-OUEST

ATTENDU QU'une borne sèche a été installée sur la propriété de M. Hébert sur ch. Glen;

ATTENDU QUE selon le schéma de couverture de risque incendie, la municipalité de Bolton-Ouest est obligée d'installer un nombre des bornes sèches sur son territoire;

#132-1214

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'entente au montant de 500\$ pour et au nom de la municipalité.

7.7. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. ALAIN CLAIR, M. PIERRE CLAIR ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. PIERRE CLAIR SUR LE CHEMIN SUMMIT, BOLTON-OUEST

ATTENDU QU'une borne sèche a été installée sur la propriété de M. Pierre Clair sur le chemin Summit;

ATTENDU QUE selon le schéma de couverture de risque incendie, la municipalité de Bolton-Ouest est obligée d'installer un nombre des bornes sèches sur son territoire;

#133-1214

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer les ententes au montant de 325\$ pour et au nom de la municipalité.

7.8. RÉOLUTION CONCERNANT LES ENTENTES ENTRE M. PHIL O'BRIEN, M. GEORGE WOODARD ET LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-UEST CONCERNANT L'USAGE DE LA BORNE SÈCHE SITUÉE SUR LA PROPRIÉTÉ DE M. O'BRIEN AU 338 CHEMIN BRILL, BOLTON-UEST

ATTENDU QU'une borne sèche a été installée sur la propriété de M. O'Brien sur le chemin Brill;

ATTENDU QUE selon le schéma de couverture de risque incendie, la municipalité de Bolton-Ouest est obligée d'installer un nombre des bornes sèches sur son territoire;

#134-1214

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer les ententes au montant de 1 000\$ pour et au nom de la municipalité.

7.9. TRAVAUX POUR REMPLACER LES SOLINS DE L'HÔTEL DE VILLE QUI CAUSE UNE INFILTRATION D'EAU

CONSIDÉRANT qu'il y a de l'infiltration d'eau dans le mur de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu les soumissions suivantes:

Aluminium Knowlton : 1 601,03 \$
Choinière et frères: 2 091,00 \$

#135-1214

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité accepte la soumission d'Aluminium Knowlton au montant de 1 601,03 \$ pour effectuer la réparation du solin extérieur.

7.10. TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES IMPAYÉS 2015

#136-1214

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE le taux d'intérêt pour l'année 2015 reste à 12% annuellement pour tous comptes impayés.

**7.11. AUGMENTATION DE LA LIMITE DE LA CARTE
MASTERCARD**

CONSIDÉRANT que la limite actuelle est de 1 000\$;

CONSIDÉRANT que cette limite est très restrictive pour les opérations de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la limite de dépenser du Directeur général est et reste de 1 000\$;

#137-1214 EN CONSÉQUENCE,
PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la limite de crédit de la carte Mastercard soit augmentée à 5 000\$.

**7.12. RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE DES
EMPLOYÉS**

CONSIDÉRANT que l'assurance collective des employés doit être renouvelée;

CONSIDÉRANT que la prime a diminué de 6,69%;

#138-1214 EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNINAMITÉ;

QUE le Conseil municipal renouvelle l'assurance annuelle collective des employés proposée par AGA Assurances Collectives.

**7.13. ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE EN CAS DE MESURE
D'URGENCE**

CONSIDÉRANT qu'aucune mesure n'est actuellement en place pour fournir l'Hôtel de Ville en électricité lors de panne de courant;

CONSIDÉRANT la nécessité de coordonner les opérations lors de mesures d'urgence;

#139-1214 EN CONSEQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNINAMITÉ;

QUE la municipalité installe une génératrice sans dépasser le coût de 10 000\$.

**7.14. ENTENTE AVEC PLANITAXE POUR UNE ANALYSE
DES RÉCLAMATIONS DE TPS ET TVQ**

#140-1214 IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
ET RÉSOLU À L'UNINAMITÉ;

QUE la municipalité accepte le contrat proposé par Planitaxe pour l'analyse des réclamations de TPS et TVQ et qu'une commission équivalente à trente-cinq pour cent (35 %) des montants récupérés soit versés à Planitaxe.

8. CHEMINS

8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

- Début des travaux d'analyse de la firme Aviso concernant l'état de nos routes.
- Installation de barrières à sédiments sur le chemin Mountain.
- Nettoyage des fosses à sédiments sur les chemins Paramount et Cousens.
- Nivellement des accotements sur les chemins Mountain et Brill.
- 30,7 heures de niveleuse

9. INCENDIE

14 septembre 2014

Un arbre sur un fil électrique

Coût: 720\$

15 septembre 2014

Fausse alarme (chargée au propriétaire)

Coût: 2 855 \$

1 octobre 2014

Fausse alarme (chargée au propriétaire)

Coût: 2 615 \$

Aucun incendie pour le mois de novembre

10. VARIA

Lettre de souhaits de Jacques Drolet

11. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 31 octobre 2014	410 852,68	\$
Déboursés de novembre 2014	174 311,37	\$
Dépôts de novembre 2014	167 349,02	\$
Solde à la banque au 30 novembre 2014	403 890,33	\$
CPG	455 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#141-1214

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois de novembre 2014 soient approuvés et que les paiements du 1 décembre 2014 au montant de 56 494,00\$ soient émis.

RÉUNION AJOURNÉE PAR LE CONSEILLER DROLET À 21H03.

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI
LE 12 JANVIER 2015 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL
TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE
SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

Faits saillants

Période de questions

Vivianne Gendreau

Question : Y a-t-il des ententes entre le Canton de Potton et Bolton-Ouest concernant les tours de télécommunications?

Réponse : Non, il n'y a pas d'entente. La municipalité reste neutre sur le dossier de la tour de Bolton-Est.

Wolfe Kutschke

Question : Comment Bell peut-il s'installer sur le terrain d'un citoyen sans la permission de l'inspecteur municipal?

Réponse : Ils ont été bloqué par la CPTAQ.

Milton Ewing

Présentation de documents sur la sécurité publique et suggestion de mettre plus de documents informatifs de tous genres à disposition des citoyens.

Félicite le travail de la municipalité et de l'ancien inspecteur à la voirie, Peter Kralik, pour la qualité des chemins.

Marie-Christine Moulin

Félicite la municipalité ses communications avec les citoyens de plus en plus fréquentes.

Question : Est-ce possible de détailler le rapport de l'inspecteur municipal?

Réponse : Oui, ce sera fait.

Liste des dépenses de novembre 2014 / List of
 expenses for November 2014
Bolton Ouest / West Bolton

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
6	Bell Canada	256,59 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	1 402,34 \$
17	Hydro-Quebec	157,02 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	8 249,69 \$
45	F.Q.M.	376,74 \$
51	Receveur général du Canada	1 808,49 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	792,25 \$
120	MASTERCARD	404,84 \$
122	EXCAVATION JULIEN POULIOT INC	4 794,46 \$
127	ENTREPRISE PLOYARD 2000 INC.	55 870,77 \$
128	iTeract Inc.	68,93 \$
131	DUOTEL INC.	700,99 \$
137	BROME GRAPHIX	335,16 \$
144	SONIC	1 307,33 \$
161	RONA LÉVESQUE	89,91 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	9 677,37 \$
193	Isabelle Leclerc	317,65 \$
206	Revenu Québec	4 057,42 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17,25 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	306,62 \$
250	Xerox Canada Ltée	145,95 \$
265	STECOR Inc.	40,24 \$
278	Constr. Choinière et Frères Inc.	6 903,08 \$
279	Les Services Kevin Barnes enr.	9 083,03 \$
280	La Fondation Au Diapason	120,00 \$
281	Groupe Cameron	470,83 \$
282	Uni-d	857,71 \$
283	Environnement S-Air inc.	707,10 \$
284	Kalitec Signalisation	24 141,59 \$
285	Neopost Canada Ltée	229,95 \$
110BADD	BADGER DONALD	9 419,00 \$
110BRIC	BRIGGS CEDRIC	3 188,96 \$
110CHAR	CHARTIER ROBERT	3 188,96 \$
110DROJ	DROLET JACQUES	3 188,96 \$
110HUMK	HUME KELLY	1 328,74 \$
110MCBJ	MCBRINE JOANN	3 188,96 \$
110TUEJ	TUER JULIAN	3 188,96 \$
110VAID	VAILLANCOURT DENIS	1 860,23 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 768,89 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	861,53 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 663,72 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 633,35 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	861,53 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 466,17 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	552,05 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	203,46 \$
320RHIJ	RHICARD JOHN	112,50 \$
Total		171 367,27 \$

Liste des paiements émis au 1 décembre 2014

List of payments issued December 1, 2014

#	Nom/Name	Montant/Amount
6	Bell Canada	261,34 \$
10	Louis Delorme	80,00 \$
12	Locations d'outils Knowlton Inc.	3,73 \$
51	Receveur général du Canada	2 350,00 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	44,12 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	172,86 \$
120	MASTERCARD	555,70 \$
121	Financière Banque Nationale Inc	14 069,93 \$
122	EXCAVATION JULIEN POULIOT INC	2 647,30 \$
128	iTeract Inc.	68,93 \$
131	DUOTEL INC.	570,21 \$
135	BROME BRANCH #23 POPPY FUND	40,00 \$
157	ALARMEX inc.	218,45 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	9 677,37 \$
177	THE RECORD	141,65 \$
184	ROGER DION & FILS 2006 INC.	884,62 \$
206	Revenu Québec	5 415,18 \$
207	Bell Mobilité Inc.	34,50 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	560,30 \$
250	Xerox Canada Ltée	223,19 \$
265	STECOR Inc.	91,98 \$
277	Central Maine & Québec Railway	1 544,58 \$
278	Constr. Choinière et Frères Inc.	4 036,26 \$
284	Kalitec Signalisation	666,86 \$
285	Neopost Canada Ltée	44,67 \$
287	Déménagement Brigham Ltée	845,07 \$
289	A.B. Coté Inc.	287,44 \$
290	Josée Vilandré	304,54 \$
291	CIMA+ s.e.n.c.	1 047,71 \$
292	KUTSCHKE AUDREY (STALLARD)	249,20 \$
293	LOUIS DESOURDY INC	825,87 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 738,03 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	980,66 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 709,62 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 734,64 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	901,32 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 466,17 \$
Total		56 494,00 \$